

AIX-MARSEILLE UNIVERSITE
SITE SCHUMAN
Arts – Lettres – Langues – Sciences Humaines

Licence Professionnelle « Intervention Sociale – Langue des Signes »

Dossier
« La voix des Sourds »

Présenté par :

FROMAGER Pauline

Version : Finale – Décembre 2020

PROFESSEUR

Mme HAMM Mélanie

Sommaire

Introduction

Partie une : surdit 

1. Qu'est-ce que la surdit  ?
2. Quel(s) impact(s) ?
3. Quel(s) solution(s) ?

Partie deux : l'oralisation d'une personne sourde

1. Qu'est-ce que l'oralisation ?
2. La m thode Borel-Maisonnay

Partie trois : la voix des sourds

1. Qu'est-ce que la voix ?
2. Point de vue orthophonique
3. Les sourds et leurs voix

Conclusion

Table des mati res

Bibliographie

Annexes

Introduction

Pourquoi certains sourds ont-ils une voix presque identique à celle d'un entendant alors que d'autres, ont une voix « pi »¹ sourde, qui est spéciale, difficile à comprendre ?

Pour commencer, dans une première partie, je tenterai d'expliquer ce qu'est la surdit .

Dans une seconde partie, j'expliquerai pourquoi certains sourds souhaitent oraliser et d'autres non, pourquoi l'oralisation d'une personne sourde est « mal vue » par certains sourds.

Dans une troisi me partie, j'approfondirai le terme « pi » et essayerai d'expliquer pourquoi certains sourds ont une voix sp ciale et d'autres non.

¹ Pi est terme qui appartient   la langue des signes et   la culture sourde. Par exemple, « je suis toujours de nature calme », nous signerons MOI CALME PI : c'est un  tat d'esprit qui m'est propre.

Partie une : la surdité

1. Qu'est-ce que la surdité ?

A. Des définitions

Selon Le Robert, la surdité est un « Affaiblissement ou abolition de l'ouïe² ».

Selon le Larousse, la surdité est la « Diminution très importante ou inexistence totale de l'audition, qu'elles soient congénitales ou acquises³ ».

Selon l'Organisation Mondiale de la Santé (OMS),

On parle de perte d'audition lorsqu'une personne n'est pas capable d'entendre aussi bien qu'une personne ayant une audition normale, le seuil étant de 25dB ou mieux dans les deux oreilles. La perte d'audition peut être légère, moyenne, sévère ou profonde. Elle peut toucher une oreille ou les deux et entraîner des difficultés pour suivre une conversation ou entendre les sons forts. Les personnes malentendantes sont atteintes d'une perte d'audition moyenne à sévère. Elles communiquent néanmoins généralement par la parole et peuvent bénéficier du recours à des aides auditives, à des implants cochléaires et autres dispositifs d'aide à l'audition ainsi qu'au sous-titrage. Pour les personnes souffrant de pertes d'audition plus importantes, les implants cochléaires peuvent être utiles. Les personnes sourdes souffrent généralement d'une perte d'audition profonde, ce qui veut dire qu'elles n'entendent plus ou pratiquement plus. Elles communiquent généralement par la langue des signes.⁴

Ce que l'on peut remarquer, c'est que chaque dictionnaire, site ou organisation, a une définition différente de la surdité. Certaines sont très complètes, d'autres moins. Il en ressort à chaque fois la même idée, mais expliquée différemment.

B. Un altérité invisible

La surdité est couramment perçue comme un handicap invisible. Rien ne différencie un individu sourd à un individu entendant, car il ne porte pas d'éléments ou d'objets visibles qui montreraient sa condition de surdité et donc, aideraient à la participation de son identification (sauf si ce dernier porte des appareils auditifs ou un implant). Par exemple, nous pouvons reconnaître une personne aveugle plus facilement, grâce à sa canne blanche et/ou avec un chien-guide ou encore, une personne en situation de handicap physique grâce à son fauteuil roulant ou des béquilles. Ces éléments permettent l'identification à la « situation de handicap ».

Comme l'exprime Yerker Andersson :

Contrairement à la plupart des autres infirmités physiques, la surdité est invisible. Ce fait est intéressant pour les sociologues et les psychologues sociaux. Lorsque vous voyez pour la première fois une personne affligée d'une infirmité physique visible, cécité, amputation du bras ou de la jambe, vous

² Le Robert. (s. d.). Surdité. Dans *Le Robert Dico en ligne*. Consulté le 2 novembre 2020 sur <https://dictionnaire.lerobert.com/definition/surdite>

³ Larousse. (s. d.). Surdité. Dans *Le Dictionnaire Larousse en ligne*. Consulté le 2 novembre 2020 sur <https://www.larousse.fr/dictionnaires/francais/surdit%C3%A9/75649>

⁴ Organisation Mondiale Santé. (2020, 1 mars). *Surdit  et d ficiency auditive*. Consult  le 2 novembre 2020 sur <https://www.who.int/fr/news-room/fact-sheets/detail/deafness-and-hearing-loss>

êtes prévenu et prêt à répondre à la situation en conséquence. Supposons que vous posiez une question [...] et que la personne interpellée vous réponde par certains gestes indiquant qu'elle est sourde, vous en serez surpris, [...] parce que cette situation est inattendue, vous vous sentez gêné parce que vous n'avez reçu aucun avertissement préalable sur l'infirmité de cette personne [...]. Certes, si une personne porte un appareil acoustique, son infirmité devient visible, mais on pense qu'il ne s'agit que d'une personne dure d'oreille, non d'un sourd.⁵

C. Des causes différentes

Selon l'OMS, il existe plusieurs causes de déficiences auditives et de surdité.

La première est la cause congénitale.

Il existe plusieurs causes congénitales, pouvant conclure à une déficience auditive présente à la naissance ou acquise peu de temps après la naissance. La surdité peut être due à des facteurs génétiques héréditaires, ou par certaines complications survenues pendant la grossesse ou lors de l'accouchement. Il peut aussi s'agir de la rubéole, syphilis ou certaines autres infections chez la mère pendant la grossesse ; d'un faible poids à la naissance ; d'une asphyxie à la naissance ; d'une utilisation inappropriée de médicaments pendant la grossesse tels que les aminoglycosides, les médicaments ototoxiques, les antipaludéens et les diurétiques ; d'une jaunisse grave pendant la période néonatale, qui peut léser le nerf auditif chez un nouveau-né.

La seconde est la cause acquise.

Il existe aussi plusieurs causes acquises, qui peuvent entraîner une perte auditive à tout âge. Il peut s'agir de maladies infectieuses telles que méningite, rougeole, oreillons ; d'infections chroniques de l'oreille ; de présence de liquide dans l'oreille (otite moyenne) ; d'utilisation de certains médicaments ; d'un traumatisme crânien ou blessure de l'oreille ; d'un niveau sonore excessif (lié par exemple à l'exposition professionnelle au bruit des machines ou à des explosions) ; de l'exposition récréative à des sons de forte intensité (comme avec des appareils portables audio personnels réglés à des volumes élevés, ou pendant une période prolongée, et la fréquentation régulière des concerts, des boîtes de nuit, des bars et des événements sportifs) ; du vieillissement ; d'un bouchon de cérumen ou un corps étranger bloquant le canal auditif.

Chez l'enfant, l'otite moyenne est une cause fréquente de déficience auditive.

D. Des types de surdité

Il existe deux types de surdité : la perte de perception et la perte de transmission.

La surdité de transmission.

« La perte de transmission se caractérise par un dysfonctionnement dans la transmission du son. Typiquement, dans le cas d'un bouchon d'oreille (cérumen), on parle d'une perte auditive de transmission, bien qu'elle soit réversible en retirant le bouchon. Le problème est souvent situé au niveau de l'oreille externe et peut être soignée par une intervention médicale⁶ ».

La surdité de transmission, c'est quand l'oreille externe ou moyenne ne peuvent pas assurer normalement la conduction des vibrations de l'air. En principe, la perte auditive n'excède pas 60 dB.

⁵ Yerker, A. (1972). Sociologie des sourds. Dans D. Mermod (dirs), *Entendre avec les yeux* (p.23). Labor et Fides.

⁶ Vivason. (s. d.). La perte auditive, ses causes, conséquences et solutions. Consulté le 3 novembre 2020 sur <https://www.vivason.fr/votre-audition/dossier/perde-auditive-et-surdite/comprendre-la-perde-auditive-et-la-surdite>

Les causes sont nombreuses : la plus fréquente est l'otite (externe ou moyenne), mais on peut rencontrer des malformations anatomiques, des problèmes musculaires (au niveau des osselets) ou même certaines maladies (otospongiose).

La surdité de perception.

« La surdité de perception est une perte auditive sensorielle comme la presbycusie par exemple. Il s'agit d'un dysfonctionnement de l'oreille interne. Cette partie du système auditif contient notamment la cochlée qui abrite les cellules sensorielles qui captent les sons. Si celles-ci sont détruites, alors le son n'est plus perçu. Les cellules les plus fragiles sont celles qui captent les sons aigus, tandis que celles qui captent les sons graves sont plus robustes. [...]. Une surdité de perception peut également se traduire par une atteinte des voies de transmissions nerveuses, situées derrière la cochlée⁷ ».

Surdité mixte.

Il peut aussi arriver qu'une perte auditive soit due à la fois à un problème de transmission et à un problème de perception : on parle alors de surdité mixte.

Surdité unilatérale.

La déficience auditive unilatérale se traduit par une déficience auditive marquée ou totale (cophose) d'un côté. Pour un patient atteint, cette situation est délicate car la capacité à localiser les sons dans l'espace est déstabilisée et ce décalage peut provoquer des gênes au quotidien, voir un risque. Aujourd'hui, des solutions d'appareillage permettent de corriger la surdité unilatérale.

2. Quel(s) impact(s) ?

La surdité à plusieurs impacts sur la personne sourde ou devenue sourde, tel qu'un impact fonctionnel, social, affectif et économique.

A. L'impact fonctionnel

Selon l'OMS, « L'une des principales conséquences de la perte d'audition concerne la faculté de communiquer avec les autres. L'acquisition du langage parlé est souvent retardée chez les enfants dont la perte d'audition n'est pas prise en charge⁸ ».

La perte d'audition et les maladies de l'oreille peuvent avoir des effets avec préjudices sur les résultats scolaires des enfants. Ils ont souvent besoin d'une aide scolaire et redouble souvent, car les aménagements adaptés sont très souvent non disponibles.

B. L'impact social et d'affection

Selon l'OMS, « L'impossibilité de communiquer peut avoir des répercussions non négligeables sur la vie quotidienne, et entraîner des sentiments de solitude, d'isolement et de frustration, surtout chez la personne âgée malentendante⁹ ».

⁷ Vivason. (s. d.). La perte auditive, ses causes, conséquences et solutions. Consulté le 3 novembre 2020 sur <https://www.vivason.fr/votre-audition/dossier/perde-auditive-et-surdite/comprendre-la-perde-auditive-et-la-surdite>

⁸ Organisation Mondiale Santé. (2020, 1 mars). *Surdité et déficience auditive*. Consulté le 2 novembre 2020 sur <https://www.who.int/fr/news-room/fact-sheets/detail/deafness-and-hearing-loss>

⁹ Organisation Mondiale Santé. (2020, 1 mars). *Surdité et déficience auditive*. Consulté le 2 novembre 2020 sur <https://www.who.int/fr/news-room/fact-sheets/detail/deafness-and-hearing-loss>

C. L'impact économique

Selon l'OMS, « L'OMS estime que les déficiences auditives non prises en charge ont un coût annuel à l'échelle mondiale de 750 milliards de dollars internationaux. Il s'agit des coûts au niveau du secteur de la santé (à l'exclusion de celui des appareils auditifs), du soutien éducatif, de la perte de productivité et des coûts pour la société¹⁰ ».

Dans beaucoup de pays en développement, les enfants sont rarement scolarisés s'ils présentent une déficience auditive. Beaucoup d'adultes sourds et malentendants sont chômeurs. Ceux qui travaillent, occupent souvent des emplois inférieurs par comparaison au reste de la population de travailleurs.

« Améliorer l'accès à l'éducation et à la réadaptation professionnelle et accroître le niveau de sensibilisation, notamment des employeurs aux besoins des adultes atteints de déficience auditive, permet d'abaisser leur taux de chômage ».

3. Quelle(s) solution(s) ?

A. Les appareils auditifs

« Dans la plupart des cas, si la perte auditive est irréversible et ne peut être soignée, le traitement le plus adapté est l'appareillage¹¹ ».

L'appareil auditif est indiqué en cas de surdité légère ou moyenne.

Une fois le diagnostic établi, le patient reçoit d'un médecin ORL une ordonnance pour le port d'appareil. Le patient va ensuite voir un audioprothésiste pour sélectionner le modèle d'appareil le plus adapté. Ce dernier va le régler correctement pour qu'il corrige efficacement la perte auditive du patient. Le port d'appareils auditifs permet de retrouver un confort de vie, de participer à des conversations et des activités plus sereinement et de maintenir ses capacités cognitives.

¹⁰ Organisation Mondiale Santé. (2020, 1 mars). *Surdité et déficience auditive*. Consulté le 3 novembre 2020 sur <https://www.who.int/fr/news-room/fact-sheets/detail/deafness-and-hearing-loss>

¹¹ Vivason. (s. d.). La perte auditive, ses causes, conséquences et solutions. Consulté le 3 novembre 2020 sur <https://www.vivason.fr/votre-audition/dossier/perde-auditive-et-surdite/comprendre-la-perde-auditive-et-la-surdite>

B. Les implants

Les implants cochléaires sont indiqués en cas de surdité profonde ou sévère. L'implantation est le plus souvent unilatérale, mais une implantation bilatérale peut être indiquée.

Chez l'enfant, il existe deux cas, en fonction de l'âge de l'implantation :

- chez les sourds pré-linguistiques, l'implantation doit être la plus précoce possible. « Une implantation précoce donne des résultats sur la compréhension et la production du langage meilleurs et plus rapides qu'une implantation tardive¹² » ;

- A partir de 5 ans, « en cas de surdité congénitale profonde ou totale non évolutive, il n'y a d'indication (sauf cas particuliers) que si l'enfant a développé une appétence à la communication orale¹³ ».

Si l'enfant est entré dans une communication orale, il peut bénéficier d'une implantation quel que soit son âge. Les adultes jeunes sourds congénitaux peuvent être aussi implantés.

Chez l'adulte, il n'y a pas de limite d'âge supérieure à l'implantation cochléaire. Chez la personne âgée, l'indication est posée après une évaluation psychocognitive.

Cependant, l'implant n'est pas vu comme un « miracle » par les sourds.

L'utilisation d'implant ne rend pas une oreille « neuve », il faut faire beaucoup de travail avec les orthophonistes pour identifier un son qui est perçu. Les sourds, pour la plupart, ne supportent pas les sons, les bruits que provoquent les implants, à la différence d'un appareil que l'on peut enlever facilement s'il gêne.

Le problème vient principalement du discours tenu par le corps médical qui dit qu'avec un implant, le patient entendra comme avant et qu'il n'y a aucun risque avec l'intervention chirurgicale. Le coût (environ 45 000 euros, comprenant l'implant, l'opération et la rééducation) peut être une explication à la volonté des laboratoires d'implanter plus largement la population.

« Devant des parents démunis qui découvrent que leur enfant est sourd et qui ne comprennent pas ce qu'est la surdité, un médecin est celui qui sait. Le choix des parents est-il éclairé ? Ont-ils toutes les cartes en main ? Les associations de sourds considèrent que non. On peut et on vit très bien sans appareil en étant sourd. Il n'est pas dit que la surdité n'est pas handicapante et qu'à ce titre, elle n'est pas blessante ou humiliante, mais elle n'est pas perçue comme une maladie que l'on doit soigner. Là est, mon avis, l'erreur du corps médical : on ne soigne pas une surdité, on la limite ou on la réduit. Un enfant sourd ou malentendant restera avec des troubles auditifs toute sa vie, l'accepter le plus tôt ne pourra être que plus bénéfique¹⁴ ».

¹² Haute Autorité de Santé. (2012, janvier). *Le traitement de la surdité par implants cochléaires ou du tronc cérébral*. HAS. https://www.has-sante.fr/upload/docs/application/pdf/fiche_bon_usage_implants_cochleaires.pdf

¹³ Haute Autorité de Santé. (2012, janvier). *Le traitement de la surdité par implants cochléaires ou du tronc cérébral*. HAS. https://www.has-sante.fr/upload/docs/application/pdf/fiche_bon_usage_implants_cochleaires.pdf

¹⁴ Frédéric. (2016, 17 novembre). *Pourquoi les sourds veulent-ils rester sourds ?*. L'OBS. Consulté le 3 novembre 2020 sur <https://www.nouvelobs.com/rue89/rue89-sante/20120709.RUE0936/pourquoi-les-sourds-veulent-ils-rester-sourds.html>

C. La Langue des Signes Française

La Langue des Signes Française [LSF] est une langue reconnue par la loi de février 2005.

La parole n'est pas le seul moyen de communication. L'origine de la langue des signes [LS] est lointaine, cela remonterait à l'époque Celte, où des sourds ont commencé à développer cette langue entre eux.

La LS est une langue vivante et complexe. Comme toute langue, elle évolue. Elle possède une pleine capacité d'expression et d'abstraction et permet aussi la transmission de savoirs.

Elle possède aussi sa propre syntaxe, qui est liée à la perception visuelle, puisque cette langue répond à une logique visuelle et non auditive. La grammaire de la LS est différente de celle du français : la place des mots dans une phrase n'est pas la même.

Les signes sont basés sur l'utilisation des mains, du regard et de l'espace : les configurations des mains, leur emplacement, leur orientation et leur mouvement forment des signes qui équivalent à des mots, tout ceci grâce aux huit paramètres des signes :

- Configuration	- Expression du visage
- Mouvement	- Labiale
- Emplacement	- Regard
- Orientation	- Placement du corps et des épaules

La LS se sert aussi d'un alphabet manuel : la dactylographie. Elle sert à épeler certains mots de la langue française dont le signe n'existe pas.

La LS n'est pas une langue universelle : le vocabulaire diffère d'un pays à un autre, car les cultures sont différentes. Cependant, la grammaire étant globalement la même, les échanges entre signeurs de pays différents en sont facilités.

« Les mains et les yeux sont très importants pour les sourds : ils sont leur porte d'accès au monde et à la vie sociale. Les signeurs considèrent bien souvent la LSF comme une source de richesse, de culture et d'échange : on parle de "culture sourde". Cette culture est la façon de vivre propre aux personnes sourdes signantes. Elle est axée sur l'appréhension visuelle et gestuelle du monde. Ainsi, ces personnes ont l'habitude d'adapter leur environnement pour faciliter la communication visuelle. Elles utilisent également les vibrations pour s'interpeller en tapant sur les planchers ou les tables, par exemple... L'appréhension visuelle du monde entraîne aussi un autre rapport au corps : il est fréquent dans le monde des sourds de se toucher, de se taper sur l'épaule. [...]. Ils apprécient également la compagnie des entendants qui, séduits par cette langue originale, sont de plus en plus nombreux à l'apprendre pour des raisons professionnelles ou personnelles. Des accueils en langues des signes se mettent en place dans les services administratifs, les musées, ect., et l'interprétariat en LSF se développe dans les médias ou les congrès¹⁵ ».

La maîtrise de la LSF demande un investissement financier et de temps. Pour une famille dont un enfant sourd vient de naître, c'est toute la famille qui doit basculer dans la LSF pour qu'elle soit utilisable par l'enfant sourd. C'est une solution actuellement sous-évaluée, et oubliée malgré la loi de 2005 qui oblige les administrations à pouvoir être accessible dans cette langue.

¹⁵ Surdi.info. (2020, 22 juin). *Qu'est-ce que la langue des signes française ?*. Consulté le 4 novembre 2020 sur <https://www.surdi.info/fr/langue-des-signes-francaise-lsf/langue-des-signes-francaise/>

D. La lecture labiale

C'est une pratique que les sourds et malentendants utilisent beaucoup. Même les entendants peuvent y avoir recours.

Cependant, pour les personnes sourdes, elle est généralement utilisée en complément d'une autre solution.

« La lecture labiale, c'est lire la parole sur les lèvres. En parlant, tout le monde fait des mouvements avec les lèvres. Elle permet la perception et l'interprétation de ces mouvements et des expressions du visage qui accompagnent la parole. Il est ainsi possible pour la personne malentendante de compléter ce qui n'a pas été entendu. Une personne malentendante aura le réflexe de regarder les lèvres de son interlocuteur. Observer les lèvres et le visage est indispensable à une bonne lecture labiale¹⁶ ».

Par exemple, une personne sourde emploie cette méthode, dans une ambiance bruyante. Une autre personne, entendante, dans la même ambiance, se retrouvera gênée alors que la personne sourde se retrouvera avec moins de difficultés.

Je voudrais ajouter qu'actuellement, avec la situation sanitaire dû à la Covid-19, le port du masque au sein de tous les espaces, clos comme ouverts, est une réelle difficulté pour les personnes sourdes et malentendantes, qui pratiquent la méthode de lecture labiale. Le visage de la personne étant couvert, cela ne lui permettant pas de pouvoir lire sur les lèvres, place une barrière à la communication.

E. La langue parlée complétée

On peut constater que les enfants sourds et malentendants perçoivent les sons de manière déformée. Ainsi, ils s'aident de la lecture labiale, mais de nombreuses difficultés demeurent, comme les mêmes mouvements de lèvres pour des mots différents. Par exemple, « maman » et « papa ».

C'est pour cela que le codage de la main peut aider et attirer l'attention de l'enfant et lui permet de différencier les mouvements des lèvres et d'y associer les sons correspondants.

La Langue Parlée Complétée [LPC] facilite la compréhension du langage et l'apprentissage du vocabulaire et de la syntaxe. Elle lui permet d'acquérir à la fin, l'expression orale et de contrôler son articulation.

Il faut aussi faire attention à ne pas confondre la LSF et la LPC.

Les mouvements codés servent uniquement lorsque qu'une personne s'adresse à un enfant en langue française.

A l'origine, la LPC a été mise au point aux Etats-Unis par le Docteur R. Orin Cornett en 1967 : le cued speech. Elle a été introduite en France en 1977.

¹⁶ Voir pour comprendre. (s. d.). *La lecture labiale*. Consulté le 5 novembre 2020 sur <https://www.voirpourcomprendre.ch/lecture-labiale/>

Partie deux : l'oralisation d'une personne sourde

1. Qu'est-ce que l'oralisation ?

A. Le terme oralisation

Selon Encyclopædia Universalis, l'oralisation est le « fait de formuler à haute voix ».

Selon le Centre National de Ressources Textuelles et Lexicales [CNRTL], l'oralisation est ce « Qui est émis, qui est énoncé de vive voix, qui est sonore ».

B. L'oralisation chez l'enfant entendant

Lors de l'apprentissage initial de la lecture, le jeune apprenant découvre la correspondance entre les lettres et les phonèmes par un processus appelé « oralisation », puis entre les phonèmes et les mots. Ce processus d'oralisation se transforme petit à petit en murmure, puis en mouvement des lèvres sans bruit, et enfin en lecture avec subvocalisation.

Il a été démontré (cf. référence ci-dessous de J. Fijalkow) que pour beaucoup de personnes qui lient, la subvocalisation, héritée de l'oralisation, est un facteur important pour comprendre et mémoriser des textes. Par exemple, certaines personnes apprennent des cours en chantant, ce qui est un moyen de mémorisation plus facile pour ces personnes.

« La subvocalisation – auto-langage est, par contre, fondamentalement fonctionnelle. Mobilisation du langage au secours de la pensée mise en difficulté par le texte écrit, l'auto-langage remplit assurément un rôle capital. Il est encore difficile de se prononcer de manière précise sur la nature exacte de celui-ci. Le fait toutefois que le sujet y recoure en cas de difficulté, et tout spécialement en situation de mémoire immédiate, nous amène pourtant à formuler l'hypothèse que l'auto-langage serve essentiellement à retenir l'information et, dans le cas particulier de la lecture, à la retenir pour la comprendre. »¹⁷

C. L'oralisation chez l'enfant sourd

L'oralisation d'un enfant sourd provient très souvent, d'une demande des parents entendants, mais certains parents sourds, demandent aussi à ce que leur enfant oralise. Environné d'un milieu essentiellement parlant, l'enfant sourd aura du plaisir à babiller, pour les « sensations kinesthésiques »¹⁸ que cela procure et surtout s'il remarque que ses parents y réagissent. Mais, avec le temps, l'enfant sourd risque d'arrêter de faire du bruit car les parents, pensant que l'enfant ne parlera pas, ne l'encourageront pas dans ses vocalisations. Dans ce cas, une prise en charge avec un professionnel est conseillée pour éviter que l'enfant souffre d'une absence de communication.

L'orthophoniste, a pour tâche de préparer l'enfant sourd à une parole la plus compréhensible possible. L'appareillage de l'enfant sourd le plus tôt possible favorise l'instauration de la boucle audio-phonatoire (il s'agit d'un « processus de rétrocontrôle de la voix, qui permet d'ajuster plus ou moins

¹⁷ Fijalkow, J. (1989). Auto-langage et apprentissage de la lecture. *Enfance*, 42(1-2), 83-90.
<https://doi.org/10.3406/enfan.1989.1882>

¹⁸ Putto, A. (2015, novembre). *La parole chez les enfants sourds*. <https://f.hypotheses.org/wp-content/blogs.dir/2107/files/2015/11/La-parole-chez-les-enfants-sourds.-Am%C3%A9lie-Putto.-2015.pdf>

consciemment sa hauteur et ses variations »¹⁹) et donne à l'enfant la possibilité de percevoir l'environnement sonore de ses propres expressions.

L'orthophonie est un réel accompagnement pour les personnes sourdes oralisées. En général, l'orthophoniste suit l'enfant de sa naissance (ou à partir du diagnostic de surdité) jusqu'à l'adolescence. Si besoin est, la personne sourde devenue adulte peut retourner voir l'orthophoniste pour refaire des séances : cela peut éviter des « rechutes » dans le langage comme une mauvaise articulation ou un zozotement.

« Pour le jeune sourd, cette parole, cette voix délivrée constituent des moments d'angoisses ; il est confronté à quelque chose d'étranger à lui-même, et que bien souvent il ne peut contrôler avec précision. Avec le jeune enfant sourd qui se risque à la communication orale, il apparaît nécessaire qu'il perçoive dans notre regard et dans notre écoute : sécurité et liberté. Il peut alors se construire comme sujet porteur de sa propre parole. »²⁰

« La langue orale est peu accessible, voire inaccessible pour une personne qui naît sourde. »²¹ Certains parents décident de parler oralement ET de signer avec leur enfant sourd. L'enfant sera donc encouragé à oraliser mais aussi à acquérir une deuxième langue rapidement, la langue des signes et deviendra par la suite, bilingue.

2. La méthode Borel-Maisonny

Lors de nos cours, certains de nos professeurs nous ont présenté en quelques mots, la méthode Borel-Maisonny. J'ai donc souhaité, approfondir mes recherches dans ce dossier.

A. Suzanne Borel-Maisonny

Elle est née en 1900 et décédée en 1995. Elle est phonéticienne et grammairienne de formation, elle fut élève de Jean-Pierre Rousselot, l'un des fondateurs de la phonétique expérimentale.

Son travail de rééducation a commencé en 1926 lorsque Victor Veau (qui opère des enfants atteints de divisions palatines et de becs de lièvre) l'a appelée pour lui demander qu'elle observe les enfants opérés, dans le but de savoir s'il n'est pas possible de les aider à recouvrer une voix ainsi qu'une bonne articulation. Elle publia ses premiers résultats en 1929, dans la Revue de phonétique.

« Elle regroupe ensuite progressivement un ensemble de troubles de la voix, de la parole et du langage oral puis écrit dont le commun dénominateur permet de faire émerger une nouvelle discipline de réadaptation : l'orthophonie. Entourée d'une équipe de pionnières, elle obtint en 1955 la délivrance des premières Attestations d'étude d'orthophonie. Petit à petit, elle en vient à s'occuper aussi de la parole, puis du langage et de la pensée-langage. »²²

Elle est aussi la créatrice d'une méthode phonético-gestuelle où des gestes sont associés à des sons : la méthode Borel-Maisonny.

¹⁹ Médecine des arts. (s. d.). *Boucle audio-phonatoire*. Consulté le 5 novembre 2020 sur <https://www.medecine-des-arts.com/fr/article/boucle-audio-phonatoire.php>

²⁰ Dumont, A. (1995). *L'orthophoniste et l'enfant sourd* (2^e éd.). Masson.

²¹ Putto, A. (2015, novembre). *La parole chez les enfants sourds*. <https://f.hypotheses.org/wp-content/blogs.dir/2107/files/2015/11/La-parole-chez-les-enfants-sourds.-Am%C3%A9lie-Putto.-2015.pdf>

²² Femmes de science. (s. d.). Suzanne Borel-Maisonny. Consulté le 6 novembre 2020 sur <https://fds.lereset.org/13octobre-SuzanneBorelMaisonny>

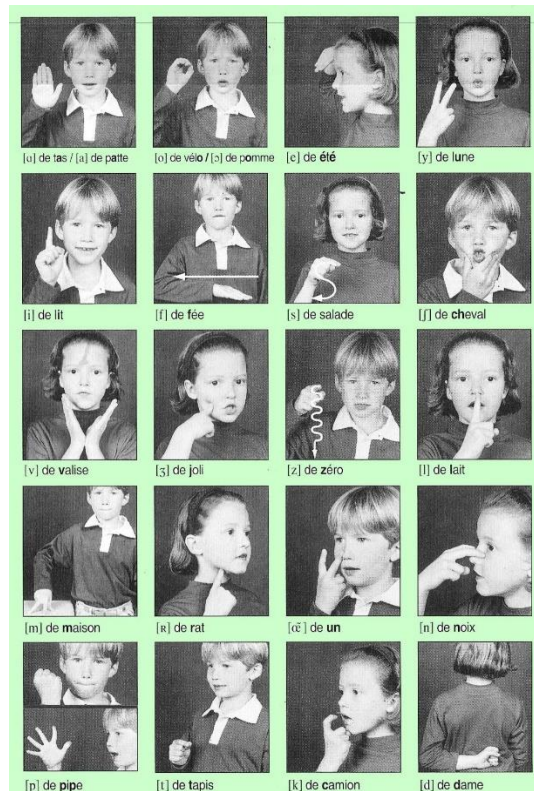
B. La méthode

La méthode Borel-Maisonnny (annexe 1) est une méthode de lecture phonétique et gestuelle. C'est à l'origine, et encore aujourd'hui, une technique de rééducation orthophonique, mais aussi en parallèle une méthode d'apprentissage de la lecture.

Pour cette méthode, il s'agit d'associer à chaque phonème, un geste unique, et ce qu'elles que soient les graphies de ce son.

« L'intérêt de cette démarche réside principalement dans l'amélioration de la mémorisation qui en découle. »²³

Voici une image explicative de la méthode :



Méthode Borel-Maisonnny. Image provenant de <https://www.fleury-marceau.com/articles-cours-preparatoire/methode-borel>

La méthode de lecture de Suzanne Borel-Maisonnny est publiée initialement en 1949 puis en 1956 dans le Bulletin mensuel de la Société Alfred Binet sous le nom de Méthode de lecture – Atlas, enfin en 1960 dans le premier volume de Langage oral et écrit. Elle était destinée initialement aux enfants présentant une hypoacousie, une dyslexie ou une dysorthographe.

« La première partie de cet ouvrage intitulée Lecture comporte un premier chapitre Comment apprendre à lire qui présente la méthode combinée proposée par Suzanne Borel-Maisonnny à l'attention "des enfants qui n'apprennent à lire qu'avec peine" : représentation spatiale ; épellation phonétique ; symbolisation gestuelle ; notion de nombre et de rythme ; écriture. Le deuxième chapitre Rééducation des dyslexiques comporte l'Atlas des gestes de la méthode de lecture. »²⁴

Quatre types de gestes représentatifs sont proposés :

²³ Ecole Fleury Marceau. (2020, 4 septembre). Méthode Borel Maisonnny. Consulté le 6 novembre 2020 sur <https://www.fleury-marceau.com/articles-cours-preparatoire/methode-borel>

²⁴ Femmes de science. (s. d.). Suzanne Borel-Maisonnny. Consulté le 6 novembre 2020 sur <https://fds.lereset.org/13octobre-SuzanneBorelMaisonnny>

- d'une forme graphique ;
- d'une forme articulatoire ;
- de l'idée d'écoulement ;
- d'une petite scène (phonomimie).

Cette méthode a été vulgarisée grâce à l'ouvrage de C. Silvestre de Sacy : Bien lire et aimer lire, qui a régulièrement été réédité depuis 1963.

Yves Blanc, en 2008, a repris cette méthode pour créer des exercices pour préparer les enfants de grande section de maternelle à la lecture.

C. Le Centre Expérimental Orthophonique et Pédagogique [CEOP]

Le CEOP est un établissement de référence pour la prise en charge des enfants sourds. Il est situé à Paris, a été créé en 1968 par Suzanne Borel-Maisonny et Lucie Matteodo-Peyracchia.

Il accueille une centaine de jeunes de 0 à 20 ans. Son objectif est de soutenir le développement de leurs potentialités langagières et cognitives, pour favoriser leur inclusion, leur épanouissement et leur autonomie. Ce centre est aussi une école, où un enseignement au plus près du programme de l'éducation nationale est prodigué par des professeurs CAPEJS : Certificat d'Aptitude au Professorat de l'Enseignement des Jeunes Sourds, de la maternelle jusqu'à l'entrée au collège.

Lors de mes recherches sur le CEOP, j'ai trouvé un témoignage lors d'un entretien du 9 mars 2020, de la chef de service pédagogique et professeure CAPEJS, Mme Delphine Poisson. Elle fait partie du CEOP depuis 24 ans. En voici un extrait :

« Le CEOP est composé d'un service avec un SAFEP (Service d'Accompagnement Familial et d'Education Précoce), d'un SSEFS (Service de Soutien à l'Education Familiale et à la Scolarisation). Les enfants sont pris en charge à temps partiel au sein du CEOP et l'autre partie du temps dans leur école de quartier ou en crèche pour les plus jeunes. Nous avons également un établissement composé d'une SEES (Section d'Education et d'Enseignement Spécialisé) et d'une SEHA (Section d'Enfants à Handicaps Associés). Les enfants sont alors scolarisés à plein temps dans nos locaux. [...].

Au début de la prise en charge d'un bébé atteint de surdité, un orthophoniste se rend au domicile des familles pour assurer la prise en charge de l'enfant et la guidance parentale. [...]. Puis dès 3 ans, il peut être intégré dans nos classes à temps partiel. Il est important pour nous que les enfants puissent bénéficier de temps d'inclusion dans leur école de quartier.

Nous tenons à maintenir des classes avec un très faible nombre d'élèves, de trois à huit maximums. Cela est essentiel pour une prise en charge optimale des enfants, et pour garantir un enseignement personnalisé et adapté aux besoins des enfants. [...]. Depuis 26 ans, l'établissement est dirigé par Martial Franzoni, qui en poursuit la mission, en termes d'enseignement, de formation et de recherche. Lui-même est orthophoniste, il est très proche du terrain. [...] L'expression orale est facilitée grâce aux implants. [...]. Grâce aux implants, la compréhension et l'expression orale sont facilitées. Il est néanmoins nécessaire de faire un travail régulier d'éducation auditive. [...] Pour les enfants qui communiquent en LSF l'apprentissage du français est plus compliqué. En effet, la structure de la langue des signes française (LSF) est très différente de celle du français. Ils ont souvent un manque de vocabulaire important. [...] »²⁵

²⁵ Classe de demain. (2020, 9 mars). Accueil des enfants sourds et malentendants en classe : rencontre avec le CEOP. Consulté le 6 novembre 2020 sur <https://www.classe-de-demain.fr/accueil/cest-vous-qui-le-dites/accueil-des-enfants-sourds-et-malentendants-en-classe-rencontre-avec-le-ceop>

3. Pourquoi certains sourds ne veulent pas que les sourds oralisent ?

Pour cela, il faut remonter dans l'histoire des sourds, à la fin du XIX^{ème} siècle, lors du congrès de Milan, en 1880. Je vais m'inspirer de mes cours pour rédiger ce paragraphe.

Pendant le congrès de Milan, le choix de la méthode orale seule a été retenue dans l'instruction des sourds-muets ainsi qu'un financement pour les écoles oralistes.

Il y a eu d'autres congrès que les sourds ont gagné mais celui-ci étant préparé dans le secret, les chances de réussites étaient minimes.

En 1878, le premier congrès international de Paris, du 23 au 30 septembre, dont la résolution IX précise : Les organisateurs du congrès voulurent en faire un hommage à la méthode Pereire.

« La méthode Pereire s'articulait autour de deux axes essentiels : la prononciation et la stimulation de l'intelligence. Pereire avait modifié les méthodes utilisées auparavant afin de permettre aux sourds d'oraliser correctement. Au lieu des deux mains, Pereire n'en utilisait qu'une. L'idée novatrice de Pereire a été de créer des signes manuels exprimant la ponctuation, les majuscules, les minuscules, les liaisons. L'enseignement de Pereire était basé sur la compréhension plutôt que sur la simple répétition du français parlé et écrit comme le préconisait son principal concurrent l'abbé de l'Épée. »²⁶

En 1879, le 1^{er} congrès national de Lyon, du 22 au 24 septembre, la méthode orale est officiellement votée par le Ministère de l'Intérieur.

En 1880, du 6 au 11 septembre, se tient le 3^{ème} congrès international de Milan, pour l'amélioration du sort des sourds, où l'immense majorité des participants est entendante. C'est à ce moment-là qu'un décret abandonnant la langue des signes dans l'enseignement voit le jour, avec trois raisons qui sont invoquées :

1. La Langue des Signes Française ne serait pas une vraie langue ;
2. La parole aurait été donnée par Dieu comme moyen de communication ;
3. Des signes empêcheraient les sourds de bien respirer, ce qui favoriserait la tuberculose.

Toujours en 1880, Jules Ferry, alors président du Conseil des ministres, déclare « l'école publique laïque, gratuite et obligatoire. » La mission est d'uniformiser et de répandre le français sur le territoire national.

Pendant pratiquement un siècle, jusqu'en 1975/77, la langue des signes est interdite d'utilisation.

En 1975 commence à avoir lieu le Réveil Sourd. Petit à petit, la langue des signes est à nouveau utilisée jusqu'à ce qu'elle soit reconnue comme langue à part entière en 2005, par la loi pour l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées.

Cependant, il existe aussi un grand nombre de personnes sourdes qui oralisent pour avoir une meilleure chance d'intégrer la société. Souvent, ce n'est pas le sourd qui demande à apprendre à oraliser mais plutôt sa famille, ses proches, qui veulent mettre toutes les chances de réussite de leur enfant de son côté.

²⁶ Dr Halioua, B. (2018, 11 décembre). Qui est Jacob Rodrigues Pereire ?. AMIF. Consulté le 27.11.2020 sur <https://www.amif.com/histoire/jacob-rodrigues-pereire#:~:text=La%20m%C3%A9thode%20de%20Pereire%20s,%27en%20utilisait%20qu%27une.>

Beaucoup de personnes de la communauté sourde ont lutté contre l'oralisme.

L'oralisme peut être vu comme une manière de « renier ce qu'un sourd est », ce pourquoi beaucoup de sourds ne veulent pas oraliser. Beaucoup d'entre eux sont fiers d'être sourds, d'avoir une culture, une histoire, une langue.

Les personnes sourdes ont été privées de leur langue et donc de leur histoire pendant pratiquement un siècle, que c'est, à mon avis, une des raisons principales aujourd'hui qui fait que beaucoup de sourds refusent l'oraliser.

C'est une manière, pour eux, de se manifester contre l'oralisme lorsqu'ils n'ont pas pu le faire au congrès de Milan, de permettre aux parents d'enfants sourds aussi de pouvoir faire connaître toutes les solutions possibles et pas seulement l'oralisation avec un implant et de l'orthophonie.

Partie trois : la voix des sourds

Pour cette troisième partie, les recherches ont été plus compliquées car il y a eu peu d'études et il en existe encore moins disponibles sur Internet. J'ai donc été à la Bibliothèque Universitaire pour faire des recherches dans les livres, dont plusieurs proviennent de la bibliothèque de l'école d'orthophonie de Marseille.

Je commencerai par présenter ce qu'est la voix et des extraits de livres pour en faire un retour à la fin de la partie.

1. Qu'est-ce que la voix ?

La voix, selon le Larousse, a plusieurs définitions, mais dans le contexte de ce dossier, voici ce qu'est la voix : « Faculté d'émettre des sons, en parlant de l'homme ; ensemble des sons produits par les vibrations périodiques des cordes vocales : reproduire la voix humaine. »²⁷

Selon le Centre National de Ressources Textuelles et Lexicales, la voix est un « son, ensemble de sons produits par la bouche et résultant de la vibration de la glotte sous la pression de l'air expiré ; faculté d'émettre ces sons. »²⁸

Musicalement parlant, la voix est un instrument à la fois à cordes et à vent : les cordes vocales, lorsqu'on respire, s'ouvrent pour laisser passer l'air mais lorsqu'on parle ou qu'on chante, elles s'accolent. Leur fermeture n'est pas hermétique : l'air expulsé des poumons pousse contre elles pour se frayer un passage, et les deux lèvres se mettent à onduler comme des petites vagues. Cette vibration des cordes vocales engendre le son.

Pour le chanteur, la voix est un ensemble de sons produits par le passage de l'air dans le larynx et amplifiés par le pharynx et les cavités résonantes du crâne.

Pour le philosophe qui dépasse les phénomènes de la production et de la réception, la voix c'est « une énigme pour la pensée qui vient toujours trop tard pour la saisir et qu'en outre elle menace. Enigme pour le corps qui ne sait s'il la crée, la reçoit ou s'en délivre... C'est bien en deçà de la bouche que la voix est engendrée et bien au-delà de l'oreille qu'elle se fait entendre. »²⁹

Pour le neurologue, « les caractéristiques du modèle prosodique du patient donnent des indications sur la structures nerveuse atteinte. Ainsi, dans les lésions de l'hémisphère gauche, on aura un allongement des syllabes, un accent étranger [...]. Dans les lésions de l'hémisphère droit, on retrouvera une perte des possibilités intonatives. Les lésions plus diffuses provoquent un bredouillement avec des élisions de phonèmes et une accélération du débit. [...]. Les éléments prosodiques de la parole sont donc contrôlés par chaque structure nerveuse. »³⁰

La connaissance intuitive de cette relation est peut-être ce qui gêne l'interlocuteur entendant. Quand il reçoit la voix du sourd, « il se trouve dérouté par ce timbre qui déclenche en lui des images avec des connotations de maladies mentales voire même d'arriération mentale. » [Dumont, A., 1995].

²⁷ Larousse. (s. d.). Voix. Dans *Le Dictionnaire Larousse en ligne*. Consulté le 23 novembre 2020 sur <https://www.larousse.fr/dictionnaires/francais/voix/82420>

²⁸ CNRTL. (s. d.). Voix. Consulté le 23 novembre 2020 sur <https://www.cnrtl.fr/definition/voix>

²⁹ Arnaud, A. (1984). *Les hasards des voix*. Flammarion.

³⁰ Dumont, A. (1995). *L'orthophoniste et l'enfant sourd*. Masson.

2. Point de vue orthophonique

« Que celui qui n'a jamais été gêné, troublé, voire même angoissé par certaines voix de sourds, passe ce chapitre » : voici ce que A. Dumont écrit au début de son chapitre sur la voix.

A. La voix sourde

Jean-Claude Lafon dit « Le déficient auditif a au départ une voix normale sur le plan de la tonalité mais pas de la mélodie », et il ajoute que « la rééducation ne doit pas modifier la hauteur du fondamental. Si la prise en charge orthophonique est appropriée, la voix du déficient auditif ne sera pas déformée sur le plan de la hauteur vocale. »³¹

« Nous trouvons dans la littérature de nombreuses analyses de la voix des sourds adultes et une description des caractéristiques.

- *Intensité* : elle est trop forte ou pas assez. L'intensité de chaque phonème est trop uniforme. La valeur respective de l'intensité des voyelles et des consonnes est modifiée ; les transitions phonétiques sont souvent inexistantes. La valeur de chaque structure phonétique est standardisée. Les consonnes sont trop appuyées et ont toutes la même force.

- *Hauteur* : on observe dans la plupart des surdités profondes une non-distinction formantiques des voyelles. Les ou et u sont confondus, i et é sont amalgamés. [Cf. annexe 2] C'est d'ailleurs sur ce type d'altération qu'une surdité peut être suspectée. Toute la production orale est parfois nasillée ou nasonnée.

- *Mélodie et rythme* sont très perturbés. Alors que les mots et les syllabes peuvent être intelligibles, des séquences plus longues sont modifiées voire incompréhensibles.

- *Durée* : l'acte phonatoire est prolongé. Le débit est plus lent, le rythme est perturbé. "Alors que la phrase est une pour l'entendant, elle a deux segments pour le sourd qui d'ailleurs plus de temps à l'exprimer." [Lafon, J.C., 1985]. Les pauses sont souvent mal placées. La durée des consonnes est trop importante par rapport aux voyelles. Les syllabes ont la plupart du temps des durées égales.

- *L'intonation* qui correspond à des variations de la fréquence du fondamental est inexistante, alors que la fréquence du fondamental est normale. Les accents d'intensité sont mal respectés. Le plus souvent, le sourd élève progressivement la voix du début à la fin de la phrase.

- *La respiration* a un rythme souvent irrégulier. Elle n'est pas coordonnée avec les mouvements de parole. En général, la projection vocale n'existe pas.

- *Les attitudes articulatoires déformées* se répercutent au niveau du larynx et des cavités de résonance et, ce faisant, altèrent la voix. Pour certains adolescents, la surdité semble plus perceptible dans leur articulation que dans leur mélodie. Leur émission phonétique est floue, souvent postérieure et assourdie mais leurs inflexions mélodiques sont adéquates. »³²

« Ce qui frappe en première analyse, c'est l'existence d'un "accent". Cet "accent" est parfois le seul signe de la surdité, il se traduit par des tonalités particulières du timbre et les caractéristiques articulatoires du sujet. Il ne gêne nullement le sourd. L'interlocuteur entendant est dérouté et il désire rattacher cet accent à un groupe culturel et social connu : allemand, anglais... » [Dumont, A., 1995].

³¹ Lafon, J.C. (1985). *Les enfants déficients auditifs*. Simep.

³² Dumont, A. (1995). *L'orthophoniste et l'enfant sourd*. Masson.

B. La place de l'articulation et problème spécifique de l'articulation pour le sujet sourd

« Le travail d'articulation se situe alors comme un moment spécifique dans la relation d'aide pour l'accès à une parole fluide, claire et intelligible, reflet de la pensée de celui qui parle. Ce travail n'existera que lorsque la communication et le désir d'échanges seront établis. Il prendra des formes différentes suivant l'âge de l'enfant, son stade d'acquisition du langage, son développement morphologique et musculaire. » [Dumont, A., 1995].

« On peut se demander ce que représente pour quelqu'un qui ne s'entend pas et ne l'entendra jamais d'un autre la différence entre un S et un T. Cependant la précision articulatoire est indispensable et les nécessités du sens font que l'on ne peut admettre l'emploi de "table" au lieu de "sable". Cette nécessité n'est pas évidente pour certains sourds. Bon nombre de jeunes déficients auditifs sont persuadés qu'ils ont émis un message compréhensible, à partir du moment où ils ont donné de la voix et produit des mouvements de lèvres. » [Dumont, A., 1995].

« Insistons sur l'importance à ne pas donner au jeune enfant sourd de 3-4 ans une appréciation qualitative de sa production langagière. Je m'interroge toujours sur le bien-fondé de l'attitude qui conduit certains adultes entendants à refuser de comprendre parce que l'enfant n'a pas bien dit, pas bien articulé. Ils vont exiger de l'enfant une émission parfaite du mot "gâteau" pour lui donner l'objet de son désir. Or, à cet âge, la forme produite spontanément est souvent exploratoire et non soumise aux circuits d'autocorrection en fonction de *feed-back* auditif ou visuel. Nous avons déjà parlé du danger qu'il y avait, pour la voix, à introduire trop tôt un travail de contrôle de la production orale. Si nous nous plaçons sur le plan de la chronologie, nous voyons bien que l'enfant entendant a besoin d'un certain nombre d'années pour maîtriser sa précision articulatoire. Alors, pourquoi les refuser à un sourd ? »³³

Mme Borel-Maisonny observe à propos du jeune enfant que « son discours, lorsqu'il joue, est constellé d'onomatopées où figurent des phonèmes mais qui ne sont pas conçus comme tels. »

« Pour les parents, pour l'enseignant, pour l'orthophoniste, il y a difficulté à trouver le juste milieu entre la nécessité de corriger les fautes de l'enfant et celle de l'encourager à parler librement. [...]. C'est en proposant à l'enfant des situations différentes de parole que l'on peut l'amener à découvrir le plaisir et le pouvoir qu'il y a d'être compris en parlant clairement. On lui proposera d'aller seul acheter le pain ou ses bonbons. On lui confiera des messages à transmettre, on lui demandera de raconter une histoire à d'autres enfants, de réclamer son "tour de parole" dans le groupe... [...]. Avec l'enfant sourd, il sera nécessaire de la même façon de le rendre conscient de ses erreurs afin qu'il ne s'installe pas dans un faux confort ou qu'il n'émette des interprétations erronées sur l'absence de réactions de ses interlocuteurs à certains de ses propos. » [Dumont, A., 1995].

3. Les sourds et leurs voix

Pour terminer ce chapitre, je voudrais reprendre la question posée dans mon introduction : pourquoi certains sourds ont une voix dite « spéciale » que d'autres n'ont pas ? Dans la communauté sourde, nous dirons que c'est la voix « pi » sourde.

³³ Dumont, A. (1995). *L'orthophoniste et l'enfant sourd*. Masson.

J'aimerais faire un point plus approfondi sur le terme « pi » avec le livre d'Yves Delaporte « Les sourds, c'est comme ça » :

« Le signe comme ça, main plate projetée vers l'avant [cf. annexe 2], est l'un des éléments clés de la culture sourde. [...]. Il s'applique aux grandes catégories humaines, à commencer bien sûr par les deux principales qui se partagent l'univers, les sourds et les entendants : il permet de penser la différence et de rationaliser l'écart culturel. Il s'applique également aux individus et en particulier à leurs défauts ; quelqu'un manifeste-t-il un comportement répréhensible, que ce signe permet d'en prendre acte : "il est comme ça", sous-entendu "et on n'y peut rien". Il s'applique aussi aux catégories de niveau intermédiaire entre l'individu et le monde sourds : ceux des sourds qui sont passés par l'institut Saint-Jacques, les sourds oralistes, les enfants sourds...

Dans le seul lexique contemporain d'envergure, celui qui a été publié par le Centre socio-culturel des sourds (Moody et al., 1986 : 134), ce signe est traduit par "faire ou être toujours comme ça, typique de". Il est accompagné d'une petite occlusive bilabiale /p/, transcrite "pi" ; il se peut que cette production phonique soit une trace de la deuxième syllabe du mot français "typique". Dans le milieu des initiés entendants qui, dans les années 1980, ont construit des rudiments de ce que, sur le modèle du français, on serait tenté d'appeler un fran-sourd, "pi", avec le sens de "c'est comme ça", a fait fureur : c'est pi-sourd, c'est pi-lui, c'est pi-football... Or la consultation des dictionnaires du XIX^e siècle (Pélissier, 1856 ; Lambert, 1865) montre que ce signe n'est rien d'autre que celui qui était utilisé pour la troisième personne du possessif, traduisible selon les cas par son, sa, ses, leur, leurs, le sien, la sienne, les siens, les siennes, les leurs. Il y a eu dérivation sémantique depuis sourds + leur, vers "c'est quelque chose qui appartient en propre aux sourds, qui est typiquement sourd, les sourds c'est comme ça".

A une date indéterminée mais postérieure à 1865, date de publication du dernier dictionnaire de signes avant le siècle obscur qui débute en 1880, la forme de tous les possessifs a subi une complète transformation [Cf. annexe 3]. Ce qui était auparavant le signe de la troisième personne, main projetée vers l'avant, ne s'est maintenu qu'avec le sens "comme ça". Son lien avec le paradigme des possessifs s'est totalement obscurci dans la conscience des locuteurs. »³⁴

Pour reprendre le terme de « voix pi sourde », nous pourrions traduire par « c'est comme ça, les sourds ont une voix spéciale ».

Principalement, cette dernière vient du travail qui a été fait ou non chez un orthophoniste, pendant un certain temps.

Je souhaiterais pour cela, présenter deux voix sourdes connues : Virginie Delalande et Mélanie Lemaistre.

Virginie Delalande, sourde de naissance, elle est la première femme sourde profonde à devenir avocate.

J'ai connu cette femme à travers sa participation à l'édition 2019 du Grand Oral. Elle commence par dire « Je vous parle avec une voix. Cette voix, qui peut-être vous dérange, vous met mal à l'aise, c'est une voix que moi-même je n'ai jamais entendue. [...]. Je suis devenue avocate parce que je connais ce sentiment d'injustice, celui qui vous prend aux tripes et vous empêche de dormir. »³⁵

³⁴ Delaporte, Y. (2002). *Les sourds c'est comme ça*. Editions de la Maison des sciences de l'homme, Ministère de la Culture.

³⁵ Feutry, M. & Quemener, M. (2020, 24 novembre). « Abandonner ? Jamais ! » : le livre-témoignage émouvant de Virginie Delalande, sourde de naissance et... avocate. Consulté le 27.11.2020 sur <https://france3-regions.francetvinfo.fr/auvergne-rhone-alpes/haute-savoie/annecy/abandonner-jamais-émouvant-livre-témoignage-virginie-delalande-sourde-naissance-avocate-1897980.html>

Virginie Delalande est aussi maman de deux enfants sourds, coach, conférencière et fondatrice du Handicapower.

Son travail d'oralisation est le fruit de 20 ans d'orthophonie, de parents qui l'ont soutenu depuis le diagnostic de surdité lorsqu'elle avait 9 mois.

Aujourd'hui, Virginie Delalande a écrit un livre-témoignage « Abandonner ? Jamais ! ». Dans son livre, elle invite à découvrir ce parcours exceptionnel et à comprendre comment mener sa vie quand on est différente, quand on a de l'ambition, mais aucun modèle de référence.

« Ce récit autobiographique a l'ambition encore et toujours de contribuer à changer le regard de la société sur les personnes différentes : "Pour faire vraiment bouger les choses sur un sujet aussi sensible que le handicap, je réalise que le plus efficace reste d'appeler un chat un chat, de faire toucher du doigt les réalités du terrain, de rappeler certaines évidences qui n'en sont pas pour tous, de donner une image plus juste du handicap. Ce n'est pas parce qu'on a un handicap qu'on existe plus économiquement ou socialement. On continue à vivre, à travailler, à consommer, à aimer, à fonder une famille, à acheter une voiture ou une maison, à vouloir s'amuser et vivre des aventures".

Un livre témoignage sur le handicap, mais pas seulement, une leçon de vie, de courage et d'humour pour surmonter les obstacles et les peurs, handicap ou non. Son secret ? "toujours écouter sa petite voix intérieure", et relire entre autres, Michel Audiard qui lui chuchote à l'oreille : "Quand tu te sens en situation d'échec, souviens-toi que le grand chêne, lui aussi, a été un gland". » [Feutry, M & Quemener, M., 2020].

Mélanie Lemaistre, sourde de naissance, plus connue sur YouTube par son nom « MélanieDeaf », 25 ans, est professeure dans un collège. « Sourde mais pas muette », précise-t-elle.

Depuis petite, elle oralise et depuis ses 16 ans, pratique la LSF. « Depuis ce jour-là, j'ai décidé de faire un métier en représentant la Langue des Signes Française (LSF). J'ai fait un bac S, une licence sciences du langage et actuellement je suis à ma deuxième année de Master MEEF LSF. »³⁶

YouTubeuse, elle présente sa chaîne : « J'ai deux chaînes : Signe2Mains, pour apprendre les bases et les signes en LSF et MélanieDeaf pour sensibiliser à la LSF et la culture sourde face aux entendants. Pendant ma période au lycée, c'est ma mère qui m'a donné l'idée car pour elle, il était nécessaire de faire des vidéos sur les mots de vocabulaire [...]. Au départ, je n'étais pas convaincue mais petit à petit, je me suis dit que c'est très important pour le public notamment faire connaître la langue des signes mais aussi la culture sourde ! » [Talentéo, 2019].

Mélanie est aussi connue pour avoir tenu le rôle de Nishimiya dans l'animé japonais « A silent voice », sorti en 2018 en France. Au début septique, elle finira par accepter le rôle pour avoir une nouvelle expérience. Elle parle de son expérience de doubleuse : « Le doublage s'est très bien déroulé mais cela a été très difficile pour ma part. Je ne savais pas comment adapter ma voix à sa voix. Je ne savais pas du tout comment "pleurer", "rigoler". Il fallait lire les sous-titres mais je n'employais pas le bon ton alors on m'a énormément aidé. [...]. Une très riche expérience à faire une fois dans sa vie ! » [Talentéo, 2019].

Ces deux personnes dont le parcours m'a beaucoup intéressée, ont toutes les deux eu un long suivi chez un orthophoniste. C'est toutes ces séances qui font qu'elles parlent aussi bien aujourd'hui, malgré leur surdité. Cependant, leur voix reste spéciale car comme le dit Virginie Delalande : « Cette voix, qui peut-être vous dérange, vous met mal à l'aise, c'est une voix que moi-même je n'ai jamais entendue. »

³⁶ Talentéo. (2019, 7 août). *MélanieDeaf, de YouTube au cinéma, portrait d'un talent qui donne de la voix*. Consulté le 27.11.2020 sur <https://www.talenteo.fr/melanie-deaf-youtube-silent-voice/>

Le fait de ne pas entendre sa propre voix pourrait être la raison pour laquelle les sourds ont une voix qui leur appartient.

Selon moi, cette voix est donc aussi une partie de la culture sourde, parmi tout le reste : l'histoire, la langue, la culture...

La voix « pi sourde » peut aussi venir du niveau de surdité ainsi que l'âge du dépistage.

Le dépistage précoce permet de déposer un diagnostic de surdité avant 3 mois de vie, ce qui permet de gagner un temps précieux et d'amorcer rapidement une réadaptation adéquate. Si l'enfant ayant une déficience auditive est détecté tôt et s'il a également accès à des interventions directement après sa naissance, son potentiel d'apprentissage est significativement amélioré. A long terme, c'est la qualité de vie de l'enfant, son développement et son intégration sociale qui sont affectés positivement.

L'enfant atteint de surdité profonde ne perçoit pas la voix humaine et ne peut pas la reproduire. Il n'a pas la possibilité de contrôler son émission vocale dans son intensité, son timbre et ses qualités acoustiques. Avec la croissance, la qualité de la voix change. La voix devient « sourde », peut timbrée, pauvre en harmoniques avec un ton rectotonal.

Comme expliqué au début de ma troisième partie, les altérations portent sur les différentes caractéristiques de la voix :

- L'intensité qui est trop forte ou trop faible ;
- La hauteur avec une non-distinction formantique des voyelles ;
- La mélodie et le rythme dont le débit, souvent haché, lent, scandé qui caractérise la voix des sourds ;
- La durée des consonnes qui est trop importante par rapport à celle des voyelles et les syllabes ont toutes la même durée et la même force ;
- L'intonation sans variation de la fréquence du fondamental ;
- La respiration dont le rythme est souvent irrégulier.

L'enfant sourd profond n'a aucune notion des formes articulatoires ni des modalités d'émission propres à chaque phonème. La parole de l'enfant sourd reste inintelligible même s'il articule correctement les phonèmes de façon isolée car il ignore les transitions phonétiques. En effet, la parole est un flux verbal s'inscrivant dans un mouvement d'ensemble. L'apprentissage des 36 positions articulatoires correspondant aux phonèmes de la langue française est insuffisante pour s'exprimer correctement.

« La perception des éléments de la parole vocale dépend fortement du niveau d'audition de l'élève et des conditions acoustiques, mais aussi de ses capacités de lecture labiale. »³⁷

Enfin, la voix « pi sourde » peut aussi provenir du ressenti de la parole dans le corps de la personne sourde. Comme pour la musique, certains sons peuvent être perçus par des vibrations du corps. Mais selon ces sons, ils peuvent être perçus différemment en fonction des personnes. Si une personne sourde ressent certains sons mais pas d'autres lorsqu'elle parle, cela peut être une raison au fait que la voix est des caractères spéciaux.

³⁷ DGESCO & Ministère de l'EN. (20019, décembre). *Scolariser les élèves sourds ou malentendants*. Collection Repères Handicap.

Conclusion

Pour conclure, la voix « pi sourde » est une voix qui appartient à la personne sourde, à sa culture, à son histoire, à sa langue.

Elle peut provenir :

- d'une altération des différents caractères de la voix ;
- du niveau de surdité de la personne ;
- de l'âge du dépistage de la personne ;
- du ressenti de la voix dans le corps.

Toutes ces hypothèses de la provenance de la voix sourde font ce qu'elle est au regard d'une personne entendante : une voix particulière, parfois difficile à comprendre.

Ce dossier m'a permis d'apprendre les particularités de la voix, que ce soit chez la personne entendante ou sourde.

Table des matières

Sommaire	2
Introduction.....	3
Partie une : la surdit�	4
1. Qu'est-ce que la surdit� ?.....	4
A. Des d�finitions.....	4
B. Un alt�rit� invisible	4
C. Des causes diff�rentes.....	5
D. Des types de surdit�.....	5
2. Quel(s) impact(s) ?.....	6
A. L'impact fonctionnel	6
B. L'impact social et d'affection	6
C. L'impact �conomique	7
3. Quelle(s) solution(s) ?.....	7
A. Les appareils auditifs.....	7
B. Les implants.....	8
C. La Langue des Signes Fran�aise	9
D. La lecture labiale	10
E. La langue parl�e compl�t�e	10
Partie deux : l'oralisation d'une personne sourde	11
1. Qu'est-ce que l'oralisation ?.....	11
A. Le terme oralisation	11
B. L'oralisation chez l'enfant entendant.....	11
C. L'oralisation chez l'enfant sourd	11
2. La m�thode Borel-Maisonny	12
A. Suzanne Borel-Maisonny.....	12
B. La m�thode.....	13
C. Le Centre Exp�rimental Orthophonique et P�dagogique [CEOP].....	14
3. Pourquoi certains sourds ne veulent pas que les sourds oralisent ?	15

Partie trois : la voix des sourds.....	17
1. Qu'est-ce que la voix ?	17
2. Point de vue orthophonique	18
A. La voix sourde.....	18
B. La place de l'articulation et problème spécifique de l'articulation pour le sujet sourd	19
3. Les sourds et leurs voix.....	19
Conclusion	23
Références bibliographiques.....	26
Indications bibliographiques et autres.....	28
Annexes	29

Références bibliographiques

Arnaud, A. (1984). *Les hasards des voix*. Flammarion.

Classe de demain. (2020, 9 mars). *Accueil des enfants sourds et malentendants en classe : rencontre avec le CEOP*. Consulté le 6 novembre 2020 sur <https://www.classe-de-demain.fr/accueil/cest-vous-qui-le-dites/accueil-des-enfants-sourds-et-malentendants-en-classe-rencontre-avec-le-ceop>

CNRTL. (s. d.). *Voix*. Consulté le 23 novembre 2020 sur <https://www.cnrtl.fr/definition/voix>

Delaporte, Y. (2002). *Les sourds c'est comme ça*. Editions de la Maison des sciences de l'homme, Ministère de la Culture.

DGESCO & Ministère de l'EN. (2019, décembre). *Scolariser les élèves sourds ou malentendants*. Collection Repères Handicap.

Dr Halioua, B. (2018, 11 décembre). *Qui est Jacob Rodrigues Pereire ?*. AMIF. Consulté le 27.11.2020 sur <https://www.amif.com/histoire/jacob-rodrigues-pereire#:~:text=La%20m%C3%A9thode%20de%20Pereire%20s,%27en%20utilisait%20qu%27une.>

Dumont, A. (1995). *L'orthophoniste et l'enfant sourd*. Masson.

Ecole Fleury Marceau. (2020, 4 septembre). *Méthode Borel Maisonnny*. Consulté le 6 novembre 2020 sur <https://www.fleury-marceau.com/articles-cours-preparatoire/methode-borel>

Femmes de science. (s. d.). *Suzanne Borel-Maisonnny*. Consulté le 6 novembre 2020 sur <https://fds.lereset.org/13octobre-SuzanneBorelMaisonnny>

Feutry, M. & Quemener, M. (2020, 24 novembre). « *Abandonner ? Jamais !* » : le livre-témoignage émouvant de *Virginie Delalande, sourde de naissance et... avocate*. Consulté le 27.11.2020 sur <https://france3-regions.francetvinfo.fr/auvergne-rhone-alpes/haute-savoie/annecy/abandonner-jamais-emouvant-livre-temoignage-virginie-delalande-sourde-naissance-avocate-1897980.html>

Fijalkow, J. (1989). Auto-langage et apprentissage de la lecture. *Enfance*, 42(1-2), 83-90. <https://doi.org/10.3406/enfan.1989.1882>

Frédéric. (2016, 17 novembre). *Pourquoi les sourds veulent-ils rester sourds ?*. L'OBS. Consulté le 3 novembre 2020 sur <https://www.nouvelobs.com/rue89/rue89-sante/20120709.RUE0936/pourquoi-les-sourds-veulent-ils-rester-sourds.html>

Haute Autorité de Santé. (2012, janvier). *Le traitement de la surdité par implants cochléaires ou du tronc cérébral*. HAS. https://www.has-sante.fr/upload/docs/application/pdf/fiche_bon_usage_implants_cochleaires.pdf

Lafon, J.C. (1985). *Les enfants déficients auditifs*. Simep.

Larousse. (s. d.). Surdit . Dans *Le Dictionnaire Larousse en ligne*. Consult  le 2 novembre 2020 sur <https://www.larousse.fr/dictionnaires/francais/surdit%C3%A9/75649>

Larousse. (s. d.). Voix. Dans *Le Dictionnaire Larousse en ligne*. Consult  le 23 novembre 2020 sur <https://www.larousse.fr/dictionnaires/francais/voix/82420>

Le Robert. (s. d.). Surdit . Dans *Le Robert Dico en ligne*. Consult  le 2 novembre 2020 sur <https://dictionnaire.lerobert.com/definition/surdite>

M decine des arts. (s. d.). *Boucle audio-phonatoire*. Consult  le 5 novembre 2020 sur <https://www.medecine-des-arts.com/fr/article/boucle-audio-phonatoire.php>

Organisation Mondiale Sant . (2020, 1 mars). *Surdit  et d ficiency auditive*. Consult  le 2 novembre 2020 sur <https://www.who.int/fr/news-room/fact-sheets/detail/deafness-and-hearing-loss>

Putto, A. (2015, novembre). *La parole chez les enfants sourds*. <https://f.hypotheses.org/wp-content/blogs.dir/2107/files/2015/11/La-parole-chez-les-enfants-sourds.-Am%C3%A9lie-Putto.-2015.pdf>

Surdi.info. (2020, 22 juin). *Qu'est-ce que la langue des signes fran aise ?*. Consult  le 4 novembre 2020 sur <https://www.surdi.info/fr/langue-des-signes-francaise-lsf/langue-des-signes-francaise/>

Talent o. (2019, 7 ao t). *M lanieDeaf, de YouTube au cin ma, portrait d'un talent qui donne de la voix*. Consult  le 27.11.2020 sur <https://www.talenteo.fr/melanie-deaf-youtube-silent-voice/>

Vivason. (s. d.). *La perte auditive, ses causes, cons quences et solutions*. Consult  le 3 novembre 2020 sur <https://www.vivason.fr/votre-audition/dossier/perte-auditive-et-surdite/comprendre-la-perte-auditive-et-la-surdite>

Voir pour comprendre. (s. d.). *La lecture labiale*. Consult  le 5 novembre 2020 sur <https://www.voirpourcomprendre.ch/lecture-labiale/>

Yerker, A. (1972). Sociologie des sourds. Dans D. Mermod (dirs), *Entendre avec les yeux* (p.23). Labor et Fides.

Indications bibliographiques et autres

Beaussant, M. (2003). *La scolarité d'un enfant sourd*. Editions L'Harmattan.

Cours de Mme Hamm du 5 octobre 2020 – La méthode Borel-Maisonny

Cours de M. Blein – Histoire des sourds

Maunoury-Loisel, B. & Cattoni-Larroche, F. (2014). *100 idées pour aider un enfant sourd à communiquer en français*. Editions Tom Pousse.

Poizat, M. (1996). *La Voix sourde*. Editions Métailié.

Presneau, J-R. (1998). *Signes et institution des sourds*. Editions Champ Vallon.

Sacks, O. (1989). *Des yeux pour entendre*. Editions Points.

Vincent-Durroux, L. (2014). *La langue orale des jeunes sourds profonds*. Editions De Boeck Supérieur.

Annexes

1 : La méthode Borel-Maissonny.....	29
2 : Schéma de production des voyelles.....	30
3 : « Pi »	31
4 : « Pfe »	32

Annexe 1 : La méthode Borel-Maisonnny

Les gestes Borel-Maisonnny (1)				Les gestes Borel-Maisonnny (2)			
[a]	a		J'ouvre ma main et je dis « a ».	[on]	on om		Je pose le o sur mon nez et je dis « on ».
[i]	i y		Je lève mon doigt et je dis « i ».	[an]	an, en am, em		Je pose le a sur mon nez et je dis « an ».
[o]	o au, eau		Je forme un rond avec mes doigts et je dis « o ».	[in]	in im, ain, ein		Je pose le i sur mon nez et je dis « in ».
[u]	u		Je lève mes deux doigts et je dis « u ».	[oi]	oi		Mes doigts se joignent puis s'ouvrent et je dis « oi ».
[é]	é er, ez		Je mets ma main en avant comme un accent et je dis « é ».	[oin]	oin		Je ferme mes deux doigts sur mon nez puis je les ouvre et je dis « oin ».
[è]	è, ê ai, ei, et		Je mets ma main en arrière comme un accent et je dis « è ».	[ill]	ill eill, euill aill, ouill		Je dis « ill » en soufflant un peu.
[e]	e eu, œu		Je forme un creux avec ma main et je dis « e ».	[iil]	il eil, euil, ail, ouil		Je dis « iil » en soufflant un peu.
[eu]	eu, œu		Je mets mon pouce entre mes doigts et je dis « eu ».	[iil]	ien, ion ier, ieu		Je dis « iil » en soufflant un peu.
[ou]	ou		Je forme un o et un u, et je dis « ou ».	[iil]	ay uy oy		Je dis « iil » en soufflant un peu.

Les gestes Borel-Maisonnny (3)				Les gestes Borel-Maisonnny (4)			
[f]	f ph		Je fais comme si je frottais fort et je dis « f ».	[n]	n		Je pose mon doigt sur mon nez et je dis « n ».
[s]	s, ss c, ç		Je trace un S avec mes doigts et je dis « s ».	[p]	p		Je ferme mon poing puis j'ouvre ma main et je dis « p ».
[ch]	ch		Je prends mes joues et je dis « ch ».	[t]	t		Mon index et mon pouce se joignent puis s'ouvrent et je dis « t ».
[v]	v		Je fais un v avec mes mains et je dis « v ».	[c]	c qu, k		Mon doigt montre le fond de ma bouche et je dis « c ».
[z]	z s		Mon doigt fait des zigzags comme un moustique et je dis « z ».	[b]	b		Je ferme mon poing sur mon ventre puis je l'ouvre et je dis « b ».
[j]	j g		Je fais un petit point sur ma joue et je dis « j ».	[d]	d		Mon poing se ferme dans mon dos et je dis « d ».
[l]	l		Je mets mon doigt devant mes lèvres et je dis « l » avec ma langue.	[g]	g gu		Je montre ma bouche et ma gorge et je dis « g ».
[r]	r		Je montre ma gorge et je dis « r ».	[gn]	gn		Mon doigt monte d'un côté du nez puis descend de l'autre et je dis « gn ».
[m]	m		Je pose trois doigts et je les lève en disant « m ».	[cs]	x		Je croise mes doigts pour former un X et je dis « x ».

Méthode Borel-Maisonnny. Image provenant de <https://www.fleury-marceau.com/articles-cours-preparatoire/methode-borel>

Annexe 2 : Schéma de production des voyelles

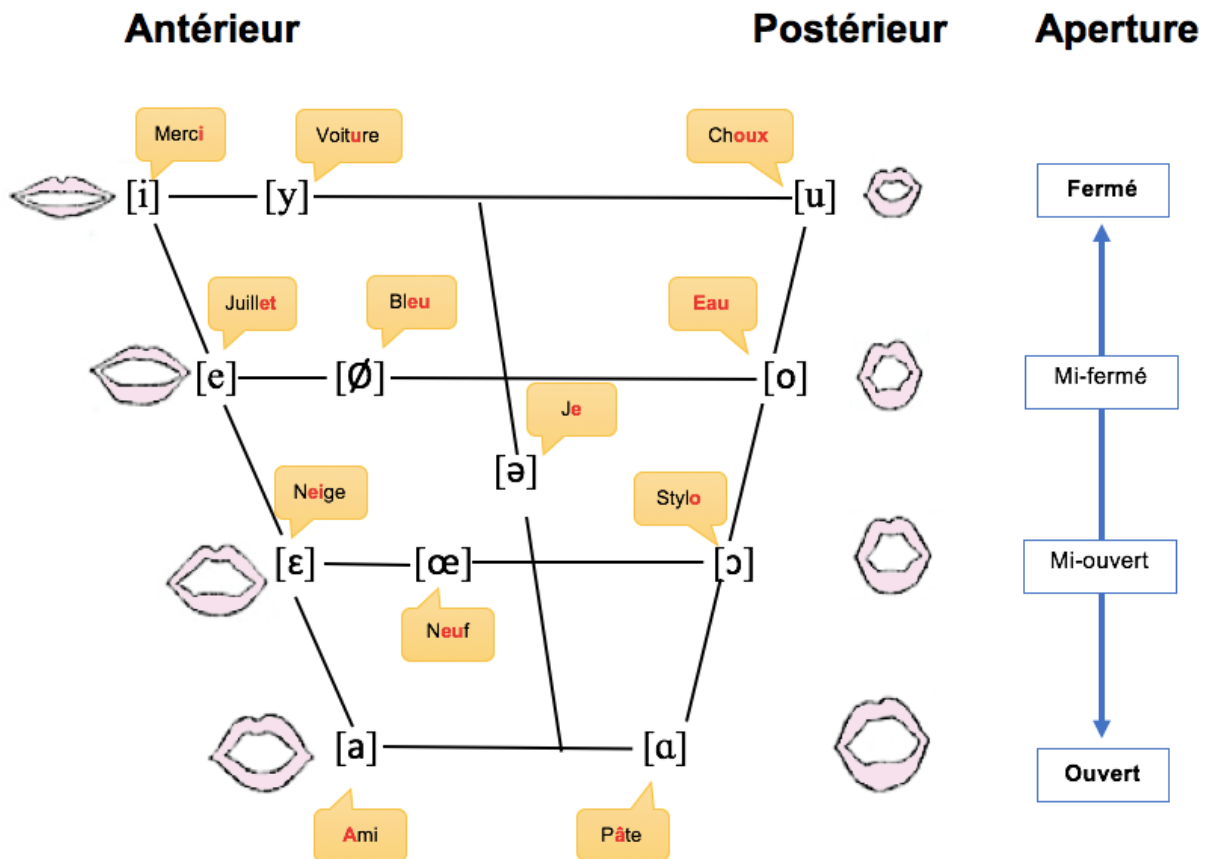


Schéma du trapèze vocalique du français.

France Podcasts. (s. d.). Les voyelles. Consulté le 1^{er} /12/2020 sur <https://www.francepodcasts.com/2020/01/07/les-voyelles/>

Annexe 2 : « Pi »



Dufour, A.-C. (s. d.). Être comme ça. Consulté sur <https://books.openedition.org/editionsmsmsh/4143?lang=fr>

Annexe 3 : « pfe »



Dufour, A.-C. (s. d.). Son, sa, ses, etc. Consulté sur <https://books.openedition.org/editionsmsh/4143?lang=fr>